

RENCONTRES

FRANCE / ITALIE
Le droit économique,
social et pénal
en mouvement!



VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017 8h30 à 13h00 Chambre dorée - Cour d'appel de Dijon - 8, rue Amiral Roussin 21000 Dijon

Introduction

David Fouchard, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de Dijon Remo Danovi, Président du Conseil de l'Ordre des Avocats de Milan

1ère table ronde

La responsabilité pénale du Chef d'entreprise, le rôle de l'avocat, et la lutte contre la corruption internationale (70 min)

Modérateurs : Giovanni Bana, Avocat au Barreau de Milan & Eric Seutet, Avocat au Barreau de Dijon

Retour d'expérience

Lorenzo Salazar, Substitut du Parquet Général près la Cour d'Appel de Naples

• Les saisies des biens criminels avant et après le procès Giulia Turri, Juge à la Cour de Milan

Jean-Jacques Bosc, Procureur Général près la Cour d'Appel de Dijon

 La Responsabilité pénale du chef d'entreprise Marina Troglia, Docteur en droit du procès pénal

Emmanuel Touraille, Ancien Bâtonnier, Avocat au Barreau de Dijon

2ème table ronde

Le match de la compétitivité : la fiscalité des entreprises et la réforme du droit du travail (50 min)

Modérateurs : Giovanni Bana, Avocat au Barreau de Milan & Éric Seutet, Avocat au Barreau de Dijon

- Les instruments juridiques pour la protection des intérêts financiers
 Angelo Parisi, Substitut du Parquet
- •Régime fiscal, imposition des revenus et du capital Gianmarco Di Stasio, Avocat aux Barreaux de Milan et Padoue Valérie Grosjean, Avocat au Barreau de Dijon – Spécialiste en droit fiscal et douanier
- Contrats de travail et modalités de rupture
 Felipe Llamas, Avocat au Barreau de Dijon Spécialiste en droit du travail, de la Sécurité sociale et de la protection sociale
 Silvia Scarpa, Avocat au Barreau d'Imperia

Conclusions générales







